



Programme cofinancé par
l'Union Européenne



PROGRAMME INTERREG NEXT ITALIE-TUNISIE 2021-2027 QUADRE LOGIQUE

Objectif Stratégique 1 Un espace de coopération plus compétitif et plus intelligent

Priorité	Objectifs spécifiques	Typologies d'actions proposées
Promouvoir un espace de coopération plus compétitif et plus intelligente pour libérer le potentiel des PME transfrontalières et dynamiser la R&I comme levier pour un développement durable.	OS 1.1 Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'introduction de technologies de pointe	<p>A.1.1.1 Actions visant à la création et/ou renforcement des réseaux d'innovation et de recherche transfrontalières, dans des secteurs prioritaires pour les deux régions, (microélectronique, énergies renouvelables, biotechnologie, agriculture, agroalimentaire, santé, en particulier par rapport au COVID 19), en favorisant l'engagement des PME aussi par la création de nouvelles opportunités entrepreneuriales et d'emploi</p> <p>A.1.1.2 Supporter le développement de technologies de pointe et favoriser leur transfert sur le marché (approche close to market) ainsi que le développement conjoint de produits et services de haute technologie</p>
	OS 1.3 Renforcer la croissance durable, la compétitivité des PME, et la création d'emplois dans les PME, notamment par des investissements productifs	<p>A.1.3.1 Supporter le développement des PME innovantes dans les secteurs « innovation driven » d'intérêt commun, augmenter les connaissances et les retombés, favoriser la création des <i>start up</i>, <i>spin off</i>, <i>living labs</i>, et services entrepreneuriaux ciblés sur des domaines d'intérêts transfrontalières communs</p> <p>A.1.3.2 Supporter le renforcement compétitif des PME en favorisant l'internationalisation, la mise en réseau et la coordination entre clusters, le transfert de compétences, la responsabilité d'entreprise, en encourageant la transition vers une économie durable, circulaire, verte, bleue, dans les secteurs d'intérêt commun (agroalimentaire, pêche et aquaculture, tourisme, artisanat, textile, économie circulaire, économie verte, économie bleue)</p>
	OS 1.2 Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics	A.1.2.1 Favoriser les initiatives de numérisation pour accompagner les innovations au niveau des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics, à la fois comme mesures spécifiques et comme mesures transversales dans le cadre des autres mesures adoptées
	OS 1.4 Développer les compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise	A.1.4.1 Actions de formations conjointes pour anticiper les besoins des entreprises dans la spécialisation intelligente, la transition industrielle, l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprises, avec l'appui des TIC et aussi en créant des services dédiés, en ligne avec la stratégie S3.



Programme cofinancé par
l'Union Européenne



Objectif Stratégique 2

Un espace de coopération plus vert, résilient et à faibles émissions de carbone

Priorité	Objectifs spécifiques	Typologies d'actions proposées
Favoriser la transition de l'espace de coopération vers une économie verte, bleu et circulaire, minimisant les risques liés aux pressions anthropiques et aux changements climatiques, à travers la gestion durable des ressources, la transition énergétique, la protection et la conservation de l'environnement.	OS 2.2 Favoriser les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001, y compris les critères de durabilité qui y sont énoncés	A.2.2.1 Promotion d'actions et d'initiatives d'accompagnement à la transition énergétique et au développement des énergies renouvelables
	OS 2.1 Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre	A.2.1.1 Promotion de mesures et d'interventions en matière d'efficacité énergétique intelligente par des innovations de processus, des produits et des technologies.
	OS 2.3 Développer des systèmes, réseaux et équipements de stockage énergétiques intelligents en dehors du réseau transeuropéen d'énergie (RTE-E)	A. 2.3.1 Mise en place et maîtrise des systèmes de stockage d'énergie aussi par le développement des réseaux intelligents (smart grids)
	OS 2.4 Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte	A.2.4.1 Stratégies et plan d'actions transfrontaliers pour le contraste aux changements climatiques avec un approche multi niveaux et participative et l'engagement de la société civile, aussi par l'échange de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques A.2.4.2 Actions de modélisation des impacts et gestion des risques liés aux changements climatiques, développement d'outils d'intervention communs pour identifier les options de lutte/minimisation des risques A.2.4.3 Développement et mise en œuvre de systèmes d'alerte conjoints et minimisation des impacts pour faire face aux catastrophes naturelles
	OS 2.5 Promouvoir l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau	A 2.5.1 Actions visant à soutenir le développement de pratiques de conservation et l'utilisation efficace de l'eau et des systèmes d'approvisionnement en eau innovants et alternatifs



Programme cofinancé par
l'Union Européenne



Priorité	Objectifs spécifiques	Typologies d'actions proposées
<p>Favoriser la transition de l'espace de coopération vers une économie verte, bleu et circulaire, minimisant les risques liés aux pressions anthropiques et aux changements climatiques, à travers la gestion durables des ressources, la transition énergétique, la protection et la conservation de l'environnement.</p>	<p>OS 2.6 Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources</p>	<p>A 2.6.1 Actions de promotion et de sensibilisation multi-niveaux et multi-secteurs, développement d'initiatives, création des filières 4 R (Réduction, Réutilisation, Recyclage, Récupération) dans les secteurs destinataires transfrontaliers (déchets urbains et marins, textiles, agroalimentaire, protection individuelle liée aux équipements COVID-19...)</p> <p>A.2.6.2 Actions de développement de nouveaux modèles de consommation qui tiennent compte de l'économie circulaire et qui permettent d'élaborer de nouvelles propositions entrepreneuriales</p>
	<p>OS 2.7 Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et en renforçant les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, ainsi qu'en réduisant toutes les formes de pollution</p>	<p>A.2.7.1 Actions de préventions, contrôle, conservation et valorisation de l'environnement marins et côtiers avec la mise en place des techniques innovantes pour la minimisation des risques</p> <p>A.2.7.2 Actions pour la conservation et la protection des ressources biologiques, la conservation des espèces, la réduction des risques associés à la prolifération des espèces envahissantes</p> <p>A.2.7.3 Actions pour la gestion intégrée des parcs et de zones marines protégés, la valorisation économique du patrimoine naturel et environnemental</p> <p>A.2.7.4 Définition de stratégies et plan d'actions communes orientés à la croissance bleue en synergie avec les autres initiatives mises en place (WESTMED, PO INTERREG Italie Malte et du PO INTERREG NEXT MED)</p>



Programme cofinancé par
l'Union Européenne



Objectif Stratégique 4

Un espace de coopération plus social et inclusif

Priorité	Objectifs spécifiques	Typologie d'actions proposées
<p>Promotion d'un développement inclusif et durable de la zone de coopération en réduisant les disparités et la marginalisation, l'accès à l'emploi et aux services, aux soins de santé, en renforçant l'attractivité, l'inclusion sociale et la résilience des territoires</p>	<p>OS 4.6 - Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale</p>	<p>.4.6.1 Actions visant à accroître l'attractivité du système touristique et culturel par la modernisation des infrastructures matérielles et immatérielles du patrimoine historique, culturel et environnemental, l'amélioration de la capacité d'utilisation numérique et l'accessibilité physique et cognitive, soutien à la transition verte</p> <p>A.4.6.2 Diversification, requalification, développement de nouveaux produits touristiques durables et responsables orientés vers de nouveaux segments de marché (écotourisme, tourisme culturel, œnologie, gastronomie, bien-être), y compris par la participation de la population (community based tourism)</p> <p>A.4.6.3 Création de filières et de réseaux avec d'autres secteurs tels que l'agro-industrie, l'artisanat, les TIC</p> <p>A.4.6.4 Promotion des réseaux et clusters de PME culturelles et créatives, développement de stratégies de marketing et de marque, en expérimentant des méthodes de gestion innovantes, aussi par l'engagement des communautés cibles</p>
	<p>OS 4.3 Favoriser l'intégration socioéconomique des communautés marginalisées, des ménages à faible revenu et des groupes défavorisés, y compris les personnes ayant des besoins particuliers, au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux</p>	<p>A.4.3.1 Actions visant à promouvoir l'inclusion sociale et l'éradication de la pauvreté en améliorant les possibilités d'emploi, notamment pour les groupes vulnérables (femmes jeunes et migrantes), principalement dans les secteurs à forte intensité d'innovation et mise en places de services d'accompagnement sociale dédiés dans le logement et les services sociaux</p>



Programme cofinancé par
l'Union Européenne



Priorité	Objectifs spécifiques	Typologie d'actions proposées
Promotion d'un développement inclusif et durable de la zone de coopération en réduisant les disparités et la marginalisation, l'accès à l'emploi et aux services, aux soins de santé, en renforçant l'attractivité, l'inclusion sociale et la résilience des territoires	OS 4.5 Garantir l'égalité d'accès aux soins de santé et en favorisant la résilience des systèmes de santé, y compris les soins de santé primaires, ainsi qu'en promouvant le passage d'une prise en charge institutionnelle à une prise en charge familiale ou de proximité	A.4.5.1 Actions visant à la promotion des services de télémédecine, de e services, visant à réduire la fracture numérique et à garantir l'égalité d'accès aux soins de santé A.4.5.2 Développement des plans et modèles efficaces de service territoriaux de prévention et d'assistance ainsi que des outils de planification et de gestion finalisés à l'activation des services d'urgence/urgence pour faire face aux risques de crises pandémiques
	OS 4.1 Améliorer l'efficacité des marchés du travail et l'accès à un emploi de qualité grâce au développement des infrastructures sociales et en promouvant l'économie sociale	A.4.1.1 Création d'opportunités de «matchmaking» entre l'offre et la demande de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les entreprises innovantes et celles liées à l'économie circulaire, verte et bleue
	OS 4.2 Améliorer l'égalité d'accès à des services inclusifs et de qualité dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage tout au long de la vie par le développement d'infrastructures accessibles, notamment en favorisant la résilience de l'enseignement et de la formation à distance et en ligne	A.4.2.1 Création de services communs de formation et d'apprentissage en milieu professionnel avec une attention particulière aux jeunes (surtout NEET) et aux femmes, finalisés à la création des nouvelles figures professionnelles liées aux secteurs émergents et innovants, y compris par l'utilisation des plateformes «e-learning».



Programme cofinancé par
l'Union Européenne



Objectif spécifique à INTERREG 1

Une meilleure gouvernance de la coopération

Priorité	Objectifs spécifiques	Typologie d'actions proposées
Promotion d'un espace de coopération plus intégré visant à renforcer les capacités institutionnelles et la gouvernance du Programme par l'élaboration de stratégies et de solutions conjointes pour améliorer la gestion et maximiser les impacts.	O.S.I. 1.1 Renforcer des capacités institutionnelles des pouvoirs publics, en particulier ceux chargés de gérer un territoire spécifique, et des parties prenantes	A.O.S.I. 1.1 Actions de renforcement des institutions publiques et création des réseaux pour améliorer la participation et l'engagements (échange de bonnes pratiques, formation, «peer review», développement d'outils numériques conjoints, échange de personnel) pour parvenir à des solutions communes et développer une gouvernance multi niveaux
	O.S.I. 1.5 Renforcer la démocratie durable et le soutien aux acteurs de la société civile et à leur rôle dans les processus de réforme et les transitions démocratiques	A O.S.I. 1.5 Actions de renforcement de l'engagement de la société civile, création de réseaux territoriaux d'acteurs dans les initiatives et les domaines d'intérêt du Programme
	O.S.I. 1.4 Renforcer à mettre en œuvre des stratégies macro régionales et des stratégies relatives aux bassins maritimes, ainsi que d'autres stratégies territoriales	A O.S.I. 1.4 Actions communes de coordination et exploitation des synergies avec les projets mises en place dans l'espace de coopération par les autres programmes et initiatives (Interreg Next Med, Interreg Italia-Malte, WESTMED Initiative)